



**GRENOBLE • ALPES
MÉTROPOLITAIN**



Stratégie Agricole et Alimentaire



A. Document d'orientation « stratégie agricole et alimentaire inter-territoriale »

Document d'orientation « stratégie agricole et alimentaire inter-territoriale »

Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais,
Grenoble-Alpes Métropole, Communauté de communes
du Pays du Grésivaudan, Parc Naturel Régional du
Vercors, Parc Naturel Régional de Chartreuse,
Alpes Sud Isère



Nos territoires ont déjà engagé des programmes d'actions en faveur du développement de l'agriculture, de sa diversification et de la mise en place de circuits de proximité dans un objectif de développement de l'économie et des emplois, de dynamique locale, d'ouverture des paysages et d'alimentation des habitants.

Différents chantiers ont été conduits (aménagement, planification, climat, stratégie locale agricole) montrant une grande continuité dans le temps tout en exprimant la volonté d'une cohérence dans cette stratégie agricole et alimentaire.

Même si les actions et leurs rythmes de mise en œuvre sont différents, ces politiques menées par nos six territoires ont abouti à certaines réalisations : magasins de producteurs, meilleure valorisation et accessibilité des produits locaux, développement des installations agricoles, développement de l'approvisionnement de qualité et de proximité de la restauration collective, outils de transformation...

Cette continuité dans l'action a permis un développement et un renforcement des savoir-faire et des capacités d'ingénierie tant dans les organismes de développement agricole qu'au sein des collectivités ou des entreprises, indispensables à l'accompagnement des actions.

Pour autant, il nous a collectivement paru nécessaire, à ce stade, de renforcer notre ambition et de changer d'échelle pour imaginer de nouvelles collaborations, pour porter notre volonté commune, pour mettre en cohérence et en synergie nos politiques publiques afin d'être complémentaires dans le but d'apporter une plus-value aux projets. La finalité clairement affichée et partagée étant de développer les filières alimentaires de proximité et apporter de la valeur ajoutée aux exploitations.

Ainsi, en 2015, un travail de 6 mois en co-construction a été engagé avec l'ensemble des acteurs concernés (agriculteurs, chambres consulaires, syndicats agricoles, conseils de développement, centres de formation, collectivités, consommateurs, acteurs économiques, etc).

Forts de cette réflexion participative menée autour de la stratégie agricole et alimentaire, nos 6 territoires expriment aujourd'hui leur attachement à ces enjeux sur lesquels s'appuie cette nouvelle approche d'une stratégie agricole et alimentaire inter-territoriale. Nous proposons de partager les orientations suivantes à l'horizon 2020 :

- 1. Définition d'orientations communes en faveur de la préservation, de la transmission du foncier agricole et de l'emploi en agriculture
- 2. Augmentation de la part des productions locales dans les assiettes.

Pour cela, les champs d'actions suivants seront mis en œuvre :

- Elaborer une méthodologie commune de compensation agricole en lien avec la Loi d'Avenir pour l'agriculture, l'Alimentation et la Forêt prenant en compte l'existence du fonds de compensation agricole (Groupement d'intérêt Public Fonds Départemental d'Investissement Agricole et Alimentaire)

- Structurer les grands équipements (outils) de filières territoriales alimentaires par articulation et coordination entre les acteurs et les équipements existants ou à créer
- Forger et valoriser une identité gastronomique à l'échelle des 6 territoires en organisant la mise en valeur des produits

-Installer un grand magasin de produits agricoles locaux des 6 territoires, à Grenoble, ouvert aux artisans locaux et à l'artisanat d'art

-Sensibiliser et accompagner l'acheteur public à l'utilisation de produits locaux en restauration collective (partage d'expériences, communication, mutualisation, observatoire des pratiques (consommation réelle))

-Sensibiliser les consommateurs et favoriser l'accès aux produits pour les particuliers et les professionnels avec, entre autres, les outils numériques et digitaux.

La mise en oeuvre de ces projets se fera dans le cadre d'une gouvernance partagée entre les 6 territoires (comité de pilotage et comité technique) en lien avec le Département et la région Auvergne Rhône-Alpes.

Des conventions spécifiques préciseront les engagements de chacun le cas échéant.

Un séminaire annuel permettra de mesurer le chemin parcouru et de mettre en avant les réalisations et de les porter à connaissance des acteurs.

B. Actions retenues

Fiche Action 1 :

Elaborer une méthodologie commune de compensation agricole en lien avec la Loi d'Avenir pour l'agriculture, l'Alimentation et la Forêt prenant en compte l'existence du fonds de compensation agricole

Chef de file : Pays Voironnais

Fiche action 1

Actions concrètes 2016 :

- Information du mode de fonctionnement du GIP dans les territoires en vue de l'adhésion de nouveaux territoires
- Partage d'information sur le volet compensation de la Loi d'Avenir de l'agriculture

Fiche action 2 :

Structurer les grands équipements (outils) de filières territoriales alimentaires par articulation et coordination entre les acteurs et les équipements existants ou à créer

Chef de file : Grenoble Alpes Métropole

Fiche action 2 :

Actions concrètes 2016 :

Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la création d'un pôle agro-alimentaire

Actions concrètes dans les 5 ans : Mise en œuvre du scénario retenu pour garantir la pérennité des outils et garantir la valeur ajoutée aux producteurs.

Fiche action 2 :

Point de débat : Gouvernance et place des structures inter territoriales

Budget : participation financière de la Métropole

Fiche action 3 :

**Forger et valoriser une identité gastronomique
à l'échelle des 6 territoires en organisant la
mise en valeur des produits**

Chef de file : CDDRA Alpes Sud Isère

Fiche action 3 :

Actions concrètes 2016 :

- Etat des lieux des actions déjà réalisées sur le territoire, des résultats et des acteurs extérieurs à mobiliser
- Organisation d'un concours de recettes de cuisine (envisager un partenariat avec le MIN lors de la fête de la gastronomie le 25 septembre 2016).

Fiche action 3 :

Actions concrètes dans les 5 ans :

- Mise en réseau de restaurateurs qui font la promotion des produits locaux
- Speed meeting artisans métiers de bouche / producteurs
- Communication sur un panier de produits de l'Isère Alpine auprès du grand public

Fiche action 3 :

Points de débat :

- Quels moyens des territoires : nb de jours agent (30 j), budget (10 000 €) pour la communication (et le lien avec la fête de la gastronomie), les prix
- quelle structure porte l'événement ?

Fiche action 4 :

Installation d'un grand magasin de produits agricoles locaux issus des 6 territoires

Chef de file : PNR de Chartreuse

Fiche action 4 :

Actions concrètes 2016 :

Définir et s'accorder sur le type de magasin et quels producteurs associés et 1ères rencontres et réunions avec les producteurs intéressés des 6 territoires

Fiche action 4 :

Actions concrètes dans les 5 ans :

- 2017- 2018 : Constitution du collectif, construction du projet, recherche du local et des financements.
- Ouverture du magasin

Fiche Action 4 :

Budget :

-2016 - 2017 : 8000€ pour une étude de faisabilité à mobiliser en inter-territoires.

Fiche action 5 :

**Sensibiliser et accompagner l'acheteur public
à l'utilisation des produits locaux en
restauration collective**

Chef de file : PNR du Vercors

Fiche action 5 :

Actions concrètes 2016 :

- Conception et mise en place du centre de ressource AST
- Réalisation Etat des lieux de la Resto collective sur territoire (PNRV+Leader), et mutualisation de la méthodologie
- mutualisation inter territoriale sur les méthodes d'accompagnement des collectivités

Fiche action 5 :

Actions concrètes sur les 5 ans :

- Animation du centre de ressources AST
- Mise en place d'un observatoire, permettant de mesurer l'évolution des pratiques
- Ateliers/Formations collectives pour les agents des collectivités en charge de la RC
- Appel à projet pour un suivi individualisé des collectivités

Budget :

-2016 (déjà mobilisé) : Le PNR a mobilisé 2000€ pour stage et 0,6 ETP de la chargée de mission pour la mise en place du centre de ressources. Une partie bénéficiera à l'inter territoire

-2017 (à mobiliser)

Point de débat : animation du centre de ressources

Fiche Action 6 :

Sensibiliser les consommateurs et favoriser l'accès aux produits pour les particuliers et les professionnels avec, entre autres, les outils numériques et digitaux

Chef de file : Communauté de communes du Pays du Grésivaudan

Fiche Action 6 :

Actions concrètes 2016 :

- Gestion de données : Recensement des données Grésivaudan (producteurs, produits et modes d'achat local); état des données disponibles dans les 6 territoires, partage de méthodologie de gestion et de mise à jour.

- Sensibilisation / communication : Elaborer un message commun sur l'intérêt de consommer local, préparer une campagne de sensibilisation commune.

En cours : stage de 4 mois sur ce sujet.

Fiche Action 6 :

Actions concrètes dans les 5 ans : au minimum des supports de communication partagés sur la base d'un message commun, décliné sur chaque territoire, voire un portail commun, une application/mobile si pertinence?

Fiche Action 6 :

Budget :

-2016 - 2017 : Le Grésivaudan a budgété
-16 000€ sur 18 mois. Une partie pourra
profiter aux 6 territoires

A.Présentation des programmes Carasso et FRUGAL